COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION FESI 2014-2020

17 juillet 2020

FEAMP

1_PROGRAMMATION_Dossiers présentés au CRP pour AVIS : accepté/rejeté/ajourné

Cadre d'intervention	Identification de l'opération								Notation/Instruction		Plan de financement											
NIV4 Cadre d'intervention	N° Dossier	Libellé du dossier Intitule opération	Résumé de l'opération	Bénéficiaire	Type juridique Statut	CP	Début de la période prévisionnelle d'exécution	Fin de la période prévisionnelle d'exécution	Notation /20	Avis Service	Coût total	UE	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Autofinancement	Dont Recettes	Avances	Taux UE	Taux aides pub
Mesure 62.1b	PFEA621220CR0930002	Suivi des zones de non préèvement après 6 ans de protection	Le Parc national des Calanques comptesept zones de non-prélèvements (ZNP) au sein du périmètre de cœur marin, où toute forme de pêche professionnelle et de loisir est interdite de façon permanente. L'objectif de cette réglementation spéciale est de favoriser le développement progressif d'un « effet réserve » au niveau de ces zones et des milieux environnants, au bénéfice de la biodiversité marine et de la ressource halieutique pour la pêche.Les premiers résultats après 3 ans de protection ont été très encourageants (meilleur équilibre des populations, diversité des espèces plus importantes, augmentation du poids des poissons et biomasse *multipliée* par deux en *ZNP*). Le projet porte sur la seconde campagne de suivi des ZNP, après six ans de protection. Le recueil des données sur le terrain a débuté à l'automne 2019, et le rapport d'étude final sera livré à l'été 2020	PARC NATIONAL DES CALANQUES	PUBLIC	13008	29/09/2019	31/07/2020		FAVORABLE	50 904,00 €	20 361,60 €		20 361,60 €	/	/	/	10 180,80 €				80%
Mesure 62.1b	PFEA621220CR09303	« Cap Roux 2023 - module 1 : Eco Cap Roux »	La finalité du projet "Eco Cap Roux" est de proposer un positionnement du Cantonnement de pêche du Cap Roux permettant d'assurer une cohérence *entre* : - les zones de fonctionnalités halieutiques voisines, - les besoins du CPCR, - les intérêts des acteurs économiques locaux. Pour atteindre ses objectifs, « Eco Cap Roux » se déclinera en plusieurs étapes : - Mise en place d'un Comité de gouvernance pour le projet global « CAP ROUX 2023 », - Définition de la limite géographique des zones de fonctionnalités halieutiques voisines à prendre en compte, - Établissement de la nature détaillée et du phasage des actions à engager (diagnostics, études, recherches et communications), avec une focale prioritaire sur l'étude de fréquentation du CPCR, l'enquête de terrain pour l'évaluation économique et l'étude acoustique, passive de la zone du CPCR. - Élaboration ou commande des cahiers des charges attachés aux actions à engager, - Suivis sur le terrain avec mises en place des actions et accompagnement des prestataires…., - Réalisation d'une synthèse des données récoltées, - Présentations d'étapes au Comité de gouvernance, - Propositions de pistes pour adapter le statut du CPCR dans un contexte en évolution, - Organisation d'une réunion de restitution des résultats avec diffusion du rapport final du projet intégratif « CAP ROUX 2023 », - Validation des propositions du Comité de gouvernance par les instances politiques.	Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée (CAVEM)	Public	83707	18/01/2020	31/01/2023	14.5/20	FAVORABLE	120 853,28 €	48 341,31 €	/	48 341,31 €	/	/	/	24 170,66 €				80%
Mesure 62.1b	PFEA621220CR0930005	« Outils de sensibilisation sur la pêche de loisirs »	La pêche récréative (pêche à pied, pêche du bord, embarqués et sous-marine) constitue une activité de loisirs les plus répandues sur les zones côtières, avec pers de 2,5 millions de pratiquants estimés en France Métropolitaine, soit environ 48 % de la population française. La pêche de loisir est une pression sur la ressource, qui représente 10% de la pêche totale en Méditerranée. Cette activité très présente sur le littoral de la région n'est pas sans impacts sur la ressource et les milieux litteraux et il est important de sensibiliser les pratiquants à ces aspects mais aussi d'informer le grand public sur la place des ressources marines. Cette pêche de loisir est déjà réglementée, mais que sur quelques espèces cibles, et pas sur les petites espèces. Le projet vise donc à sensibiliser au respect des tailles de capture, des périodes et lieux de pêche sur le territoire du GALPA Estérel-Côte d'Azur, de communiquer sur la diversité des espèces consommées, la ressource, les enjeux de consommation…. Il est prévu pour cela la réalisation d'un outil de sensibilisation (livret, affiches) qui sera diffusé via les magasins d'équipement, les organismes des fédérations concernées, les pouvoirs publics ; mais également d'une exposition itinérante interactive sur la diversité des espèces consommées, les enjeux de consommation, la ressource disponible, les métiers….	Centre de Découverte Mer et Montagne (CDMM)	Morale	6300	30/11/2018	30/09/2021	13.5/20	FAVORABLE	56 492,66 €	22 597,06 €	/	22 597,06 €	/	/	/	11 298,54 €				80%
Mesure 62.1b	PFEA621220CR0930004	« Amélioration des habitats marins des îles de Lérins et développement d'une stratégie insulaire durable »	L'association SMILO est un programme de coopération internationale qui accompagne les petites Îles (< de 150 km²) vers un développement durable intégré reconnu par la délivrance d'un label Ile Durable. Le programme se concentre sur cinq thématiques : eau et assainissement, déchets, énergie, biodiversité, paysages. Actuellement, 18 îles sont engagées dans le processus de labellisation, et plus de 30 sont membres du réseau, situées en Méditerranée, Europe, Afrique de l'Ouest et Océan Indien. Les Îles de Lérins (Sainte-Marguerite et Saint-Honorat) font partie des sites pilotes du programme depuis 2017. Avec le soutien technique de SMILO, elles ont chacune créé un « Comité insulaire », instance participative réunissant les acteurs locaux, associations et décideurs publics au sein d'un espace de dialogue et de planification partagée. Les Iles de Lérins ont décidé de collaborer étroitement dans le cadre de ces comités insulaires et se réunissent régulièrement ensemble. Dans le cadre de leur participation au programme SMILO, elles ont chacune réalisé, en concertation, un diagnostic de leur territoire en lien avec les cinq thématiques de SMILO, et ont identifié des actions prioritaires à réaliser dans un plan stratégique. Les Iles de Lérins sont considérées comme des hauts lieux du patrimoine culturel et naturel cannois. L'archipel subit une fréquentation croissante de son milieu marin et terrestre, qui menace et dégrade les habitats marins. La présence importante de plaisanciers et la production de déchets touristiques pouvant finir en mer sont deux des principaux enjeux de l'archipel.	Small Islands Organisation (SMILO)	Morale	13100	01/08/2020	31/01/2023	13.5/20	FAVORABLE	309 217,73 €	123 687,09 €	/	123 687,09 €	/	/	/	61 843,55 €				80%
Mesure 62.1b	PFEA310020CR0930001	« Acquisition d'un navire de pêche d'occasion MUST»	Monsieur alexandre CASIMIR, jeune patron pêcheur (24 ans), souhaite s'installer à la pêche artisanale sur le quartier maritime de Martigues. Il envisage pour ce faire le rachat d'un navire de pêche d'occasion MUST relativement récent : 6 ans d'âge, d'une longueur de 7,39 m et armé pour la petite pêche côtière. L'activité principale sera les filets maillants et trémails, avec un souhait de diversification vers des activités de pêche à la canne (demande à venir pour une Autorisations Européennes de Pêche (AEP) concernant le thon rouge), La commercialisation se fera via la vente directe à quai sur le port de Port-Saint-Louis du Rhône et via un mareyeur.	M. Alexandre CASIMIR	Morale	13230	09/02/2020	30/06/2020	14/20	FAVORABLE	52 500,00 €	9 843,75 €	/	3 281,25 €	/	/	/	39 375,00 €				25%
Mesure 62.1b	PFEA430019CR0930001	« Modernisation du site de débarquement »	Ce projet porté par la SPL Nautisme mer et Développement est un soutien fort à la petite pêche côtière locale. La modernisation du port de pêche servira à établir un espace de travail durable pour l'ensemble des pêcheurs, à proximité des métiers de la conchyliculture, un lieu unique, adapté et moderne. L'actuel site de débarquement accueille 8 pêcheurs, la rénovation du site de débarquement permettra d'accueillir 12 pêcheurs. Il prévoit : * des équipements nécessaires à l'amarrage des unités de pêche (blocs d'enrochement, quai en béton, la pose des Catways de 10 m de longueur et de 2,50 m de largeur, fixés perpendiculairement au quai béton) * des équipements à terre nécessaire à l'exploitation de l'activité de pêche (réalisation de boxes permettant l'entreposage du matériel nécessaire à chaque pêcheur, il est également prévu la réalisation d'une chambre froide avec production de paillettes de glace nécessaires à la conservation du poisson, ainsi que les équipements de levage nécessaire au chargement et au déchargement des unités de pêche). * l'ensemble de ces équipements sera desservi par des chemins d'exploitation, voies de circulation et parkings. Les locaux affectés aux pêcheurs seront équipés d'eau, électricité. un aménagement de sanitaires communs aux pêcheurs sera également aménagé, ainsi qu'un local conteneur à déchets. * le recours aux énergies renouvelables. Dans le cadre de l'aménagement du pôle pêche, le maître d'ouvrage désire favoriser la transition énergétique grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments avec une surface comprise entre 220 et 250 m2 pour une puissance maximum produite de 55 kW ainsi que l'installation de trois éoliennes montées sur mat d'une puissance de 10kW chacune	Société Publique Locale Nautisme Mer Développement Port-Saint-Louis Provence	Public	13230	01/07/2019	31/12/2023	14/20	FAVORABLE	2 142 500,00 €	1 285 500,00 €	##########	214 250,00 €	/	/	/	428 500,00 €				80%

1_REPROGRAMMATION_Dossiers présentés au CRP pour MODIFICATION

NIV4 Cadre d'intervention	N° Dossier	Libellé du dossier Intitule opération	Résumé de l'opération	Bénéficiaire	Type juridique Statut	CP	Début de la période prévisionnelle d'exécution	Fin de la période prévisionnelle d'exécution	Notation /20	Avis Service	Coût total	UE	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Autofinancement	Dont Recettes	Avances	Taux UE	Taux aides pub
Mesure 62.1 b DLAL	PFEA621219CR0930004	Développement d'un circuit court de vente des produits de la mer à Port Pothuau		Association pour l'avenir des pêcheurs professionnels des Salins (Association professionnels salinois)	Morale	83400	31/01/2019	31/12/2020		FAVORABLE Modification de la date de fin de l'opération												